



Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

PV n° 1
Réunion du 31 juillet 2018

Président : M. Guy Malbrand

Présents : MM. Patrice Hérault, Gilles Raveau, Alain Lavergne, Philippe Texier, Philippe Baranger, Marc Lavaud

Excusé : M. Jean Pierre Brissonnet

Assistent : M. Stéphane Basq, Président du District . Mme Béatrice Mathieu, Secrétaire générale . J.L. Olivier

Approbation du PV n° 1 du 15/12/2017.

Le Président de la CDTIS tient à féliciter l'ensemble de sa commission pour le travail effectué (seul district de la Ligue Nouvelle-Aquitaine à être à 100% des reclassements terrain et éclairages)

Remerciements à M. Olivier, Président de la société des courses de la Roche Posay pour le prêt d'une salle.

FAFA

Demande : **Blanzay È** vestiaires (20000 ") + club house (15000 ")
Smarves È E5 (15000 ")
Cenon È club house (14000 ")
Avanton . vestiaires (20000 ")

Courriers :

- **Smarves .** pris en compte . transmis N-A
- **Couhé .** transmis N-A . réglé à ce jour
- **Availles en Châtelleraut È** solde versé. Il est dommage que le District n'ait pas eu la parole lors de l'inauguration malgré un versement de 20000 " - courrier reçu
- **Nieuil ÈEspoir .** projet E4 (avis préalable CFTIS) et mise aux normes aire de jeu à 105 x 68. 2 dossiers transmis à la N-A pour FAFA . voir modifications demandées

Transmis **dossier Brion** pour solde financier (reçu le 9 mai en retour de la Ligue et reposté à Mr Monjalet le 13/07/2018)

En projet :

- **Mouterre Silly .** projet club house conforme . attente délibéré de Conseil
- **St Léger de Montbrillais .** projet d'arrosage intégré programmable . dossier en attente
- **La Roche Rigault .** projet de vestiaires niveau 5 . dossier en attente

Éclairages E5, E4 et E3

Les éclairages E5 seront contrôlés tous les 2 ans au lieu de tous les ans à la date anniversaire.

Pour les E4/3 . contrôle tous les ans - faire les points annexes
Faire signer et tamponner la mairie

Tous les éclairages sont sur le site du District

Smarves . éclairage à classer + certificat de conformité électrique + contrat de pntretien

Avis Préalables

- **Nieuil ÈEspoir È stade municipal 1**
Projet E4 sur 105 x 68 . contact Mr Lasnier - transmis à la CRTIS
Conforme . étude demande FAFA (E4 + Mise aux normes aire de jeu)



Rapports d'arbitres ou de délégué

- **Ingrandes** - Rapport de Mr Bouchet Albert suite à une panne d'éclairage . pris note

Contrôle de stade, visites ou rendez-vous District et mairie

- **Coussay les Bois È** rapport de Mr Hérault sur la sécurité du stade Millon
- **La Roche Rigault È** étude vestiaires niveau 5 . rendez-vous du 20/7 par Guy

Reclassements ou classement initial

Sur ces contrôles, faire tous les annexes (dossier simplifié). Convoquer mairie et club et vérifier AOP ou Convention.

Pour un reclassement « terrain ou éclairage » faire signer et tamponner de la mairie.

Gencay . gymnase du collège . NNI 861039901
Dossier de classement en Futsal 4
Dossier d'éclairage en Futsal 4
Transmis pour classement à la CRTIS

Poitiers È St Eloi 2 . NNI 861941202
Reçu tests in situ
Transmis à la CFTIS pour reclassement en 5SYE

Neuville . suite aux travaux effectués, le classement niveau 4 est certifié par la CFTIS

Chauvigny . stade André Vouhé à reclasser

St Christophe . stade municipal . contrôle complet aire de jeu et vestiaires

Courriers, Mails ou téléphones - DIVERS

Tous les équipements vont être visités et un rapport avec photos créé (vue d'ensemble ou aérienne . vestiaires . clôture . remarques sécurité).

Ces dossiers seront mis en référence sur Foot2000 (création d'un mémoire informatique)

- **Vouillé È** étude pour projet E5 à LED sur annexe 100 x 60 . contact Mr S.Ramos, DST
- **Rouillé È** demande d'aide pour sécurisation (main courante, buts, etc) . contact Mr Braconnier (mairie)
- **Availles Limousine** . demande pour jouer en 6D nocturne . Mr Lavergne est désigné pour faire le contrôle (mini 100 lux et 0,4 + certificat de conformité)
- **Coussay** - demande pour jouer en D6 nocturne . Mr Malbrand est désigné pour faire le contrôle (mini 100 lux et 0,4 + certificat de conformité)
- **Brion / St Secondin** . demande pour la D3 de jouer à St Secondin (niveau 6) . demande refusée. Le stade de Brion est classé niveau 5
- **Neuville** . reçu AOP modifié - remerciements

Prochaine réunion : sur convocation

Guy Malbrand, Président de la Commission